

**Procès-verbal
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
École de la Haute-Ville**

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DU VAL-DES-CERFS
ÉCOLE DE LA HAUTE-VILLE**

Procès-verbal d'une séance régulière du conseil d'établissement tenu le 8 mai 2017 à 19 h à la bibliothèque de l'école de la Haute-Ville.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Monsieur André Godard, PRÉSIDENT du conseil d'établissement
Madame Pascale Gauvin, enseignante
Madame Annie Belval, enseignante
Madame Manon Gouin, parent
Madame Isabelle Marchand, parent
Monsieur Stéphane Pollender, parent
Madame Marcelle Télémaque, professionnel
Madame Lyne Gladu, personnel de soutien

PARTICIPAIENT ÉGALEMENT

Madame Anne-Marie Ménard, directrice
Madame Catherine Bombardier, secrétaire de gestion

ÉTAIENT ABSENTS

Monsieur Jean-François Morin, enseignant
Monsieur Pascal Lavigne, parent

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Monsieur André Godard, président accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 19 h 10.

2. MOT DU PRÉSIDENT

Monsieur André Godard, président, salue les membres du conseil d'établissement et souhaite une bonne rencontre (C.É.).

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur André Godard, président, demande aux membres du C.É. s'il y a des points à ajouter à l'ordre du jour.

CÉ # 16-17-052

Il est proposé par madame Isabelle Marchand
Et appuyé par madame Manon Gouin

QUE l'ordre du jour de la séance du 8 mai 2017 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE RÉGULIÈRE DU 24 AVRIL 2017

CÉ # 16-17-053

Il est proposé par madame Marcelle Télémaque
Et appuyé par madame Annie Belval

Que le procès-verbal de la séance régulière du conseil d'établissement du 24 avril 2017 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 24 AVRIL 2017

Madame Anne-Marie Ménard, directrice, apporte certaines précisions concernant le mémoire à produire en rapport avec la consultation publique de la Commission scolaire suite à certains questionnements des membres du C.É.

6. PAROLE AUX ÉLÈVES ET AU PUBLIC

Arianne Cossette, représentante du conseil des élèves, mentionne que le projet avance bien et que le projet sera réalisé le 18 mai durant la journée. Ils travaillent encore sur les pancartes d'hommes sandwich. Ils apposeront les émojis, au-devant et à l'arrière, il y aura des phrases encourageantes. De plus, des collants seront remis aux personnes qui auront posé un geste de respect envers les autres.

**Procès-verbal
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
École de la Haute-Ville**

7. MESURE 30170

Madame Anne-Marie Ménard, directrice, présente et explique aux membres du C.É. la mesure 30170 et la distribution des sommes reçues du gouvernement.

Le conseil d'établissement de l'école de la Haute-Ville confirme que les ressources financières allouées par la Commission scolaire du Val-des-Cerfs dans le cadre de la mesure pour des initiatives des établissements d'éducation préscolaire et d'enseignement primaire et secondaire (30170) au montant de 20 950\$ ont été allouées aux établissements conformément aux fins prévues dans les Règles budgétaires amendées de fonctionnement des commissions scolaires pour l'année scolaire 2016-2017 pour des moyens d'intervention et du personnel requis pour :

- Encourager le développement d'actions de collaboration entre les établissements d'enseignement secondaire et les centres de formation professionnelle ;
- Soutenir toutes initiatives visant à favoriser l'activité physique et les saines habitudes de vie dans les écoles ;
- Soutenir toutes initiatives visant à favoriser le sentiment d'appartenance, le respect et le développement de compétences.

CÉ # 16-17-054 Il est proposé par madame Manon Gouin
Et appuyé par madame Isabelle Marchand

QUE la mesure 30170 soit approuvée telle que présentée.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

8. FONDS À DESTINATIONS SPÉCIALES

Madame Anne-Marie Ménard, directrice, présente et explique aux membres du C.É., le Fond à Destinations Spéciales (LIP 20) qui doit être ouvert : Moi, je COOP !.

Considérant, les sommes des Fonds à Destinations Spéciales, Moi, je COOP ! seront versées pour les dépenses engendrées par les activités et le matériel nécessaire au fonctionnement des différentes activités ;

Que le Conseil d'Établissement de l'école de la Haute-Ville adopte l'utilisation des sommes présentées aux Fonds à Destinations Spéciales.

CÉ # 16-17-055 Il est proposé par madame Marcelle Télémaque
Et appuyé par madame Lyne Gladu

QUE le Fond à destinations spéciales soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9. RÈGLES DE CONDUITE ET MESURES DE SÉCURITÉ * (LIP 76)

Madame Anne-Marie Ménard, directrice, présente aux membres du C.É. le Code de vie pour l'année scolaire 2017-2018.

CÉ # 16-17-056 Il est proposé par madame Manon Gouin
Et appuyé par monsieur Stéphane Pollender

QUE le Code de vie soit approuvé tel que présenté.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

10. FRAIS SCOLAIRES (LIP 77.1 ET 84)

Madame Anne-Marie Ménard, directrice, présente les listes des effets scolaires, des cahiers maison, des cahiers d'exercices ainsi que les frais chargés aux parents pour l'année scolaire 2017-2018.

CÉ # 16-17-057 Il est proposé par madame Manon Gouin
Et appuyé par madame Annie Belval

QUE les listes des effets scolaires soient approuvées telles que présentées

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

CÉ # 16-17-058 Il est proposé par monsieur Stéphane Pollender
Et appuyé par madame Lyne Gladu

**Procès-verbal
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
École de la Haute-Ville**

QUE les frais pour les cahiers d'exercices et les cahiers maison soient approuvés tels que présentés.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

CÉ # 16-17-059

Il est proposé par madame Isabelle Marchand
Et appuyé par madame Manon Gouin

QUE les frais chargés aux parents soient approuvés tels que présentés.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

**11. PROJETS D'ACTIVITÉS ÉDUCATIVES EN DEHORS DE L'HORAIRE DE L'ÉCOLE ET
CAMPAGNES DE FINANCEMENT (LIP 87)**

Aucune activité éducative et campagne de financement présentées lors de cette séance du conseil d'établissement.

12. RAPPORT DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS

Monsieur André Godard, représentant au comité de parents, informe les membres du C.É. qu'il n'y a rien de nouveau.

13. CORRESPONDANCE

Aucune correspondance lors de cette séance du conseil d'établissement.

14. QUESTIONS À L'ÉTUDE

Aucune question à l'étude lors de cette séance.

15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE À 20 h 22

La prochaine rencontre aura lieu le 5 juin 2017 à 19 h.
Tous les sujets, à l'ordre du jour, ayant été traités,

CÉ # 16-17-060

Il est proposé par madame Marcelle Télémaque
ET appuyé par madame Manon Gouin

QUE la séance soit levée, à 20 h 22.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Direction

Présidence